

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel

Dossier

L'éclairage public

Travaux

Le cimetière

AVAP

Avis d'enquête publique

Numéro 360 - Février 2018



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Cérémonie des vœux. Extraits du discours du maire

Vendredi 12 janvier 2018

Bien chers Quintinaises, bien chers Quintinais,

C'est avec plaisir qu'en présence du Conseil municipal et des Agents de la ville, je vous accueille pour cette cérémonie annuelle. Recevez tout d'abord nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2018 en espérant qu'elle vous apporte tout ce que vous en attendez. Je vais conserver la structure de notre programme de campagne « Construire ensemble pour demain » pour vous restituer les progrès réalisés en 2017 et les projets en cours.

Finances

• Il est encore un peu tôt pour vous faire le bilan financier de l'année 2017. Vous en aurez les détails dans un prochain bulletin. Nous restons dans le même contexte de difficultés économiques et de baisse des dotations de l'Etat. Soyez assurés que nous maintenons notre rigueur. Et si la suppression annoncée de la taxe d'habitation est une bonne nouvelle pour le contribuable, elle l'est moins pour la commune car, à Quintin, cette taxe constitue 26% de nos recettes.

Economie

• Nous avons renouvelé notre partenariat avec les commerçants pour les animations de Noël. J'adresse mes vœux de vifs succès à tous les acteurs économiques qui ont choisi Quintin.
• Le marché du mardi a subi des modifications qui ont généré beaucoup d'émotions avant l'été. C'était une décision à prendre car il en allait de la sécurité des usagers. Nous allons faire encore évoluer la disposition du marché afin de ré-ouvrir les rues récemment fermées sans plus aucun risque pour la sécurité.

Urbanisme

• S'il reste encore des cas d'infraction au code de l'urbanisme, je constate avec plaisir le réflexe qu'ont les Quintinais de venir en mairie avant d'entamer leurs travaux. Souvenez-vous que des aides à la rénovation patrimoniale et énergétique existent. Le gros chantier de l'AVAP, pour la valorisation du patrimoine, arrive à sa fin. Nous avons lancé la révision du PLU car elle est nécessaire à nos grands projets bâtisseurs. En raison

d'une compétence PLUI dont s'est dotée l'agglomération, ce document sera co-construit entre nous et les services de l'agglomération.

Environnement et cadre de vie

• Merci aux Quintinais qui continuent d'embellir Quintin par leur fleurissement. Le jury régional du fleurissement est passé, les conclusions nous appellent à la vigilance. Les actions correctives sont en place. Souvenons-nous tous que depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite sur les espaces publics.

• Notre action pour l'environnement passe aussi par les économies d'énergie. Nous avons délibéré en conseil municipal sur la modification de l'éclairage public afin de tendre vers une extinction étendue.

Travaux et voirie

• Un certain nombre de travaux sont réalisés, en cours d'étude ou de planification : la vérification de notre réseau d'assainissement d'eaux usées est en cours de finalisation. La salle Guy Bazin a été ré-ouverte. Le toit de nos services techniques a enfin été refait. Sur la basilique, il y aura la réfection du beffroi et des terrassons.

• Sur les nouvelles voiries, il deviendra compliqué de se raccorder au gaz, à France Telecom ou à tout autre réseau. Il sera essentiel d'anticiper les raccordements avant les travaux de voirie pour ne pas avoir à casser le revêtement tout neuf. En partenariat avec le Conseil départemental, les travaux sur la rocade seront réalisés cette année. D'autres rues et axes viennent d'être sécurisés au moyen de coussins berlinois parfois ou de potelets.

Enfance et jeunesse et monde scolaire

• La rentrée scolaire 2017 a accueilli 2157 élèves à Quintin, un effectif à peu près stable. La nouvelle classe bilingue français-breton s'est ouverte avec une dizaine d'élèves. La fusion des écoles maternelle et élémentaire publiques est désormais effective.

• La restauration de l'école publique s'est engagée dans le projet ZERO DECHETS piloté par Kerval. Il en ressort que nous avons le chiffre le plus faible sur l'agglomération avec une moyenne

de 19,4 grammes de déchet par convive et par repas, la moyenne nationale étant de 120 grammes.

• Comme nombre de communes aux alentours, le conseil municipal a voté le retour à la semaine des 4 jours.

Affaires sociales/Solidarité/Santé

• La commune a décidé d'une reprise par le CCAS de la gestion en direct du Foyer Logement, initialement gérée par l'hôpital depuis sa création. Les travaux d'amélioration de l'habitat continuent, le taux d'occupation de notre résidence Le Pavillon est très bon.

• Concernant l'hôpital il reste encore des ajustements à opérer pour le confort des résidents et de leurs visiteurs. Sur ce dernier point, la propriété jouxtant l'hôpital a été acquise par le CH2P afin d'agrandir le parking.

Promotion

• L'Office de tourisme est toujours aussi actif. C'est aujourd'hui Anna Dubois qui est à l'accueil.

• Notre Maison du Tisserand, rebaptisée « La Fabrique - Atelier du Lin » a elle aussi vu son affluence remarquablement augmentée grâce, non seulement à la visibilité offerte par l'Office de La Baie, mais aussi aux efforts de notre chargée d'animation qui multiplie les actions et les événements.

SBAA et le nouveau quartier

• Voilà un an que nous faisons partie de la grande famille des 32 communes qui constituent Saint-Brieuc Armor Agglomération. Nous avons appris à nous connaître au gré des multiples réunions et ateliers collaboratifs. C'est un véritable esprit d'équipe qui nous anime et qui a vu son efficacité dans plusieurs dossiers.

• Concernant le nouveau quartier, après la réunion publique du printemps avec les architectes, l'année 2017 a été une année administrative pour le projet. L'année 2018 verra normalement le premier coup de pioche aux termes des négociations entre l'EPFB et les différents propriétaires des biens sur le périmètre du projet.

Merci d'avoir écouté avec attention et pour conclure, je réitère mes vœux à tous pour une année 2018 douce et heureuse.

L'éclairage public

Les modalités de mise en œuvre du test de réduction de l'éclairage public sont aujourd'hui arrêtées, après rencontres et discussions avec les commerçants, la gendarmerie et le SDE (Syndicat Départemental d'Électricité). Pour rappel (cf. bulletin d'information paru au mois de décembre) par ce test, la ville de Quintin entend s'engager dans la poursuite de la démarche initiée en 2011 de réduction de l'éclairage public.

Le but étant de diminuer la consommation pour faire des économies d'énergie et donc des économies financières, et pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et réduire les nuisances de l'éclairage nocturne, sur la faune et la flore et sur le ciel nocturne.

La phase de test sera mise en œuvre sur une année (à partir du 1er février) avec une première évaluation au 1er juillet 2018.

Cette période test sera suivie d'un débat qui définira les horaires définitifs.

En parallèle, il sera proposé de prévoir avec le SDE un plan de modernisation de l'éclairage qui permettrait de limiter l'éclairage permanent aux seules rues commerçantes et de limiter les consommations au niveau des points permanent par des dispositifs économes (LED, réducteurs de puissances...). Cette modernisation sera à réaliser au fil du temps et des moyens disponibles.

Trois zones ont été définies avec des horaires différenciés

Zone 1 : quartiers résidentiels (points verts sur la carte)

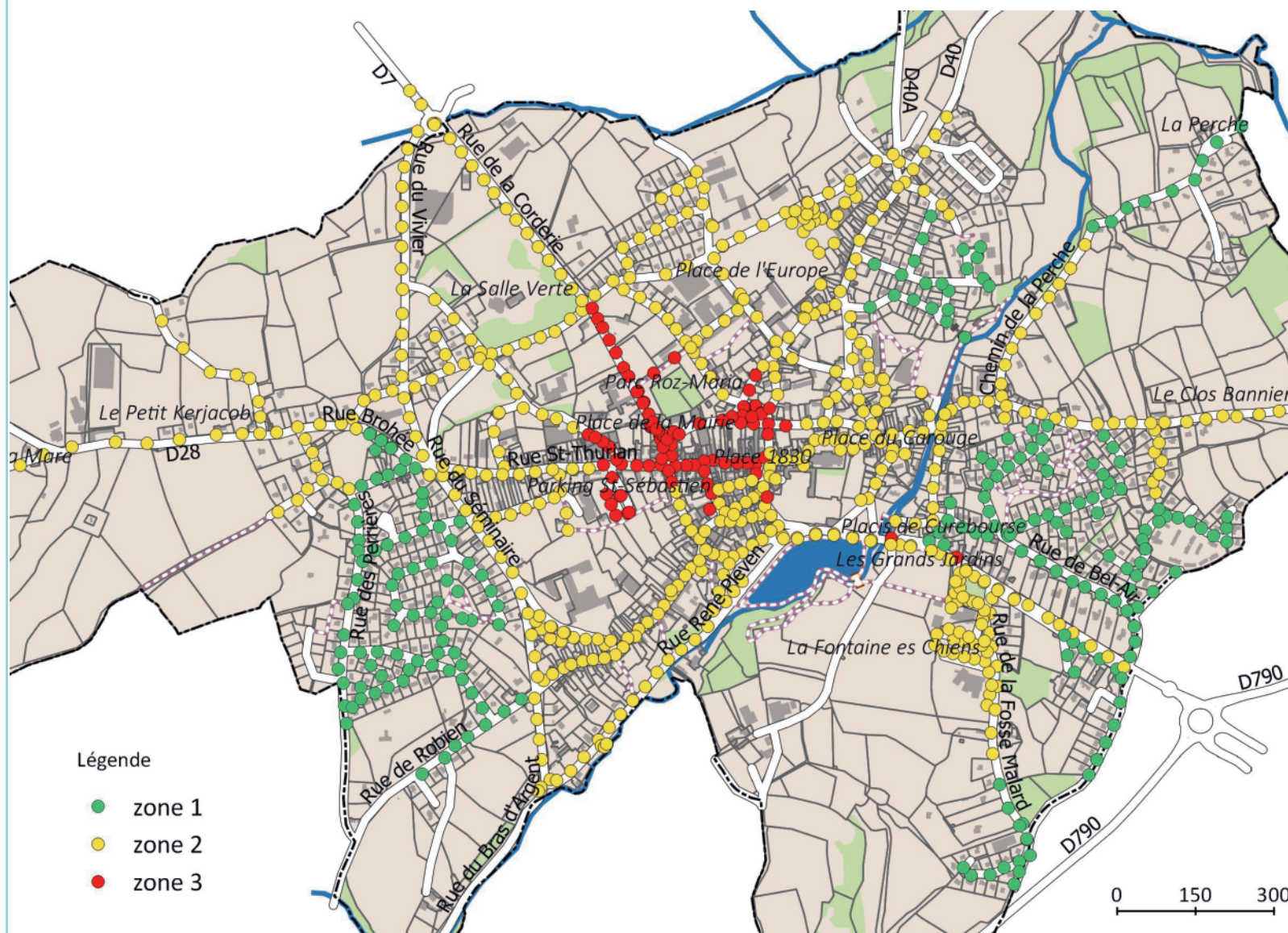
- week end : extinction de 23 h 00 à 6 h 30
- semaine : extinction de 21 h 30 à 6 h 30

Zone 2 : périphérie (points jaunes)

- week end : extinction de 1h30 à 6h30
- semaine : extinction de 23h00 à 6h30

Zone 3 : hyper centre-ville (points rouges)

- allumage permanent



Travaux

Les travaux au cimetière

Pour rappel les "désherbants" ne doivent plus être utilisés dans les lieux ouverts au public depuis le 1er janvier 2017.

Au mois de novembre dernier, nous vous avons informé de la démarche "zéro-phyto" engagée par la Ville de Quintin au cimetière.

Après concertations et visites, il a été convenu de "végétaliser" le cimetière, comme l'ont déjà réalisé beaucoup de communes telles que Binic-Etables ou des Petites Cités de Caractère comme Léhon, il y a déjà quelques temps. Au vu de sa configuration particulière et afin d'analyser et maîtriser au mieux les coûts, dans un premier temps, seule la partie récente du cimetière sera réalisée au printemps 2018. Les travaux ont déjà commencé et vont se poursuivre

comme suit :

En janvier : enlèvement des graviers hors allée principale et cavurnes en contre-bas. Les cavurnes et les fosses seront également dégagées de leur pourtour.

En février : apport de terre et de sable dans les espaces inter-tombes et sable en contre-allée pour égaliser les niveaux. Délai de quelques semaines pour tassement des agrégats - pour les cavurnes du haut : pose de bordures - réalisation d'un muret de soutènement en pierre pour retenir la terre entre l'allée et les cavurnes.

En mars : première quinzaine, végétalisation avec un semis de gazon dans les contre-allées, puis fin mars, plantations de plantes vivaces et sédums dans les espaces inter-tombes



L'évolution des travaux est bien entendu soumise à des conditions météo favorables.

Les élus et l'équipe des services techniques se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire.

La rocade

Au vu de l'importance du trafic relevé sur la RD7 dite "rocade" de Quintin et de la dangerosité de la circulation routière et piétonne qui en découle, la ville de Quintin a pour projet de sécuriser les conditions de circulation au niveau de quatre carrefours, en lien avec le Conseil départemental.

Ce projet a pour objectif de sécuriser les conditions de traversées piétonnes au niveau des 4 carrefours et de favoriser les déplacements doux.

Cela permettra également de relier le quartier ouest au reste de la ville, et d'intégrer cet axe dans un cadre urbain.

Cette sécurisation du site permettra d'engendrer une réduction de la vitesse, tout en assurant le trafic des poids lourds et le tout avec un budget maîtrisé.

Ce travail est la poursuite des actions réalisées sur la ville (zone 30, création et sécurisation des passages piétons,...).

Le projet a fait l'objet de présentation et de réunions de travail au sein de la commission travaux environnement.

Propositions :

Pour assurer des traversées piétons/vélos et des sorties de véhicules pom-

piers, il est proposé l'aménagement de 3 plateaux sur les carrefours :

- rue Marché aux chevaux
- 14 portes/ château d'eau
- Robien/Gasset
- Des "sur largeurs" de voie seront à créer pour réaliser des traversées piétonnes avec des largeurs d'îlots confortables de 1,5 m minimum.
- Concernant le carrefour Cosson/St Thurian il est proposé l'aménagement d'îlots en minéral et végétal.
- Mise en place d'une piste cyclable.
- Mise en œuvre d'une intégration paysagère par des plantations d'arbres en rappel avec l'existant.



CONDITIONS D'INTERVENTION

La Commune a confié à Saint Briec Armor Agglomération, via son chargé d'opérations et compte-tenu de son expertise, une mission globale d'accompagnement pour la réalisation des études et du suivi des travaux permettant la sécurisation des carrefours de la RD7 rocade de Quintin.

Le Conseil municipal a délibéré relativement à ce projet le 21 décembre 2017 afin de prévoir la contractualisation avec le Conseil Départemental et les demandes de subventions dont une au titre de la DETR.

Infos diverses



Opération Basket santé résolutions

Dans la continuité de l'action "Basket Santé Découverte" mise en place pour la 1ère fois en Bretagne la saison dernière, le comité départemental de basket-ball des Côtes-d'Armor, en partenariat avec la mairie de Quintin et la MJC du Pays de Quintin section basket, met en place une opération "Basket Santé Résolutions" à Quintin du 10 janvier au 27 juin 2018 sur 20 séances, tous les mercredis de 19h45 à 21h15 avec un suivi personnalisé, permettant d'évaluer, avec des indicateurs objectifs, les bienfaits apportés à chacun. Pour la phase résolution, considérée comme une activité sportive une licence est nécessaire au prix de 80€.

Basket Santé permet à toute personne jeune, adulte, senior, avec ou sans pathologie, souhaitant maintenir ou reprendre une activité physique régulière, d'être accompagnée.

C'est un programme fédéral validé et intégré par le CNOSF et le Ministère des Sports avec une approche à la fois préventive, curative, d'accompagnement et sociale. Cela a pour objectif de :

- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique,
- Répondre aux objectifs de santé et/ou de bien être de chacun,
- Envisager des prescriptions médicales de l'activité Basket dans le cadre du programme « Basket Santé ».

Une forme de basket adaptée à la personne dans le but d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez trouver toutes les informations et les vidéos qui pourront répondre à vos questions sur :

www.ffbb.com/ffbb/basketsante/videos

www.basket22.fr/basket-sante.html

mjcquintinbasket.e-monsite.com/pages/basket-sante.html

CHEZ CATIE partenaire de la Marque Bretagne

A l'issue du dernier Comité de marque qui s'est réuni le 24 octobre 2017, CHEZ CATIE fait désormais partie des 735 partenaires de la Marque Bretagne.

La Marque Bretagne est une marque de territoire mise à la disposition de tous ceux qui souhaitent se référer à la région pour promouvoir leurs activités au niveau national et/ou international.

Depuis le début de sa création il y a deux ans, CHEZ CATIE partage et relaie activement les valeurs de la Marque Bretagne qui font la force de la Bretagne : le sens de l'engagement, le sens du collectif, l'ouverture et l'imagination. CHEZ CATIE partage avec ses hôtes son enthousiasme pour les incroyables talents des artistes et commerçants de Quintin.

On vient de loin jusqu'à CHEZ CATIE pour apprendre les techniques du crochet breton ou de la mosaïque, de Hambourg ou de Leipzig pour s'essayer à l'aquarelle, de Francfort et Berlin pour perfectionner son français, d'Autriche ou de Suisse pour séjourner à Quintin !

Catherine Le Noane

CHEZ CATIE

9, rue des Douves 22800 Quintin

Tél: 02 96 74 90 17 / contact@chez-catie.fr

www.chez-catie.fr www.bei-catie.de www.by-catie.com

Plus d'infos sur ma Marque Bretagne sur : www.marque-bretagne.fr



Dis-
moi
Dix
Mots

sur tous les tons



Comme tous les ans, Quintin est ville partenaire de la Semaine de la Francophonie, du 17 au 25 mars prochains. En attendant les événements qui sont prévus avec les partenaires associatifs et les lycées, voici quelques mots pour vous donner l'eau à la bouche.

"Bagou", "placoter", "jactance", "truculent", "susurrer".

Que nous proposez-vous pour jouer avec ces mots avec nous ?

Plein d'idées sur le site :

www.dismoidixmots.culture.fr

Etat civil

DÉCÈS

- Le 23 novembre

Louis LE GALL

90 ans

Rue des 14 portes

- Le 24 novembre

Marie ADAM veuve MICHEL

91 ans

Rue des 14 portes

- Le 29 novembre

Jacqueline BRONNER veuve LE PUIL

89 ans

8 rue de la Corderie

- Le 9 décembre

Joseph MEROT

90 ans

Rue des 14 portes

- Le 10 décembre

Victoire BRUAND veuve CARLO

93 ans

Plaintel

- Le 14 décembre

Marie EOUZAN veuve PERRONO

90 ans

Le Leslay

- Le 17 décembre

Madeleine LE BORGNE veuve MORIN

91 ans

8 rue de la Corderie

- Le 22 décembre

Florentine LE LAY veuve LE TYRANT

86 ans

Rue des 14 portes

- Le 25 décembre

Ange COLLET

88 ans

Ploeuc L'Hermitage

- Le 25 décembre

Théophile LE FOLL

82 ans

Le Vieux-Bourg

- Le 27 décembre

François PADEL

75 ans

2 ruelle de Kermeaux

- Le 30 décembre

Genevieve GOUVARY veuve DURAND

90 ans

Jugon-Les-Lacs

- Le 9 janvier

Gabrielle GOUÉDARD veuve MOISAN

96 ans

Plaine-Haute

- Le 9 janvier

Joséphine PRIDO veuve LUCAS

94 ans

Boquého

Rénov'action

Saint-Brieuc Armor Agglomération, en partenariat avec l'ALEC et le CAUE, propose une visite de maison gratuite (sur inscriptions) afin d'accompagner les usagers dans leur projet de rénovation dans l'ancien.

Rénovation d'une maison ancienne

Objectifs : respect du bâti et performance



VISITE DE MAISON

Samedi 3 février

10h - au légué (côté Plérin)

- Comment restaurer une maison du 19^e ?
- Quels sont les points de vigilance ?
- Comment réorganiser les espaces ?

Echangez sur les techniques
adaptées au bâti ancien, en
présence du propriétaire et de
professionnels !

Informations et inscriptions

par téléphone : **02 96 52 15 70**

contact@ale-saint-brieuc.org

www.ale-saint-brieuc.org



Chèque énergie 2018 - Mode d'emploi

Le chèque énergie est un moyen de paiement émis pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'énergie. Cette aide concerne aussi bien les factures d'électricité (EDF...) que celles de gaz, de bois, de fioul, etc. Le chèque peut également être utilisé pour financer une partie des travaux d'économie d'énergie dans le logement. Il est valable un an.

Le chèque énergie est attribué aux ménages dont le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation ne dépasse pas 7 700 euros par an. Pour l'évaluer, il est tenu compte de la composition du foyer. Le plafond passe ainsi à 11 550 euros pour un couple. Il faut ensuite rajouter 2 310 euros par personne en plus dans le foyer.

Le chèque peut être utilisé en paiement de tout ou partie d'une facture d'énergie liée au logement. Les fournisseurs d'électricité et de gaz peuvent donc être payés avec un

chèque énergie. Il en est de même pour les fournisseurs de fioul, de bois ou de gaz de pétrole liquéfié. Ces fournisseurs ne peuvent pas vous refuser le paiement en chèque énergie.

Le chèque peut aussi être utilisé pour financer une dépense liée à l'acquisition ou à l'installation des équipements, matériaux et appareils donnant droit au crédit d'impôt pour les travaux d'économie d'énergie. Il s'agit des dépenses permettant de bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

Sous certaines conditions, le chèque énergie peut aussi servir au paiement du loyer d'un logement-foyer.

En revanche, le chèque énergie ne peut pas être utilisé pour payer des factures de chauffage collectif.

Plus d'infos sur :
www.quintin.fr/ville_de_quintin/le-cheque-energie

Résumé du Conseil Municipal

du 21 décembre 2017

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable en mairie

Tarifs municipaux

Les tarifs municipaux pour l'année 2018 sont approuvés par 22 voix pour et 1 abstention. La grille des tarifs est consultable sur le site internet de la ville : www.quintin.fr

Rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Le ministre de l'Education Nationale a fait une proposition de dérogation nationale pour repasser à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques. En 2013 la semaine de 4,5 jours avait été proposée à l'ensemble des écoles puis rendue obligatoire en 2014. Un questionnaire a été envoyé aux parents et aux enfants pour connaître leurs attentes. Les parents se sont prononcés très majoritairement pour le retour à la semaine 4 jours tout comme les enseignants réunis en conseil d'école.

Par 6 voix pour la demande de déro-

gation (dont la voix prépondérante du Maire), 6 voix contre et 10 abstentions, le Conseil municipal se prononce pour une demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours.

Travaux de sécurisation des carrefours de la rocade

Une mission a été confiée aux services de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour étudier un projet de sécurisation des abords des carrefours de la rocade (RD7) à savoir, les carrefours du Marché aux Chevaux, de la rue Saint-Thurian, de la rue des 14 Portes et de la rue du Gasset. Il est proposé de d'aménager trois plateaux sur les carrefours suivants : Marché aux Chevaux, Gasset-Robien, 14 Portes-Château d'Eau. Des surpligneurs seront à créer pour réaliser des traversées piétonnes avec des largeurs d'îlots confortables de 1,5 m minimum. Concernant le carrefour

rue Saint-Thurian-rue Cosson, il est proposé l'aménagement d'îlots en minéral et végétal. Ces travaux devront être réalisés en lien avec le Conseil Départemental qui programme également des travaux sur la RD7. Une aide financière sera sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police, ainsi qu'une aide de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux).

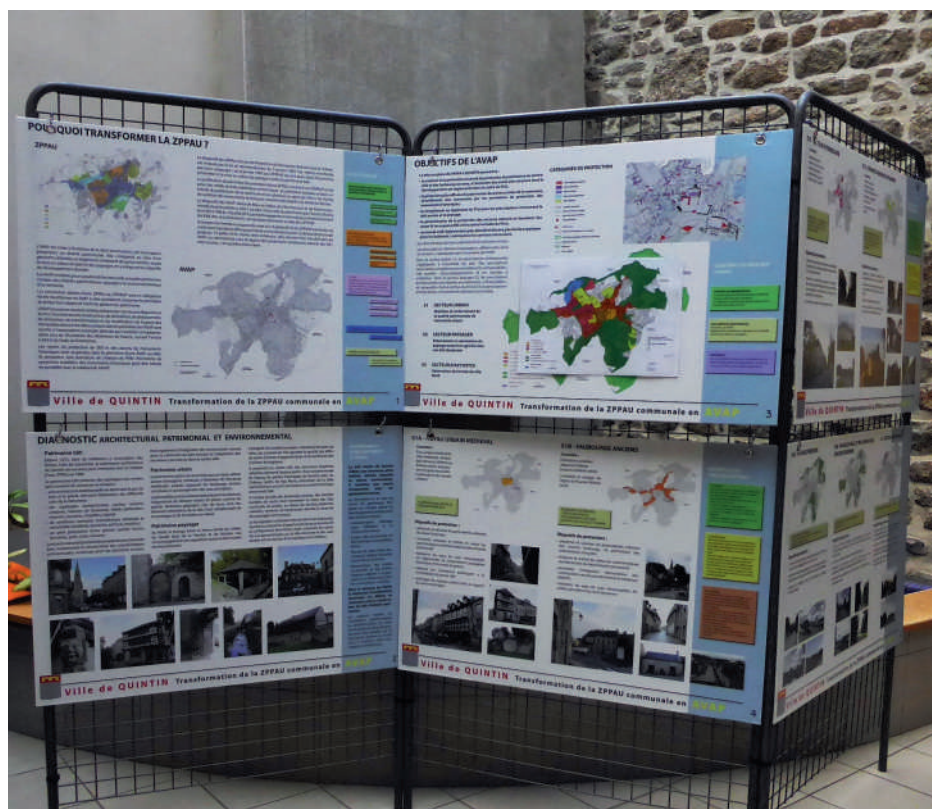
Le projet est approuvé par 18 voix pour et 5 abstentions, avec prise en compte des éventuelles adaptations techniques susceptibles d'être prescrites par les gestionnaires de la voirie départementale.

Frais de mission

La prise en charge des frais de déplacements de deux élus, dans le cadre de la remise du Label Eco Quartier à Paris est approuvée à l'unanimité.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – Aire de Mise en Valeur du Patrimoine

Une enquête publique concernant la création de l'AVAP et la modification des périmètres de protection autour des monuments historiques (PPM) est ouverte du mardi 23 janvier 2018 au vendredi 23 février inclus



Les intéressés pourront, pendant cette période, prendre connaissance du dossier à la Mairie de QUINTIN, aux heures et jours habituels d'ouverture ou sur le site internet www.quintin.fr et consigner éventuellement leurs observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au Commissaire-enquêteur, à l'intention de Madame Yveline MALPOT qui a été désignée pour remplir cette fonction.

Le commissaire-enquêteur assurera des permanences en mairie :

- Le Mardi 23 janvier 2018 [9h-12h],
 - Le Mercredi 07 février 2018 [9h-12h],
 - Le Vendredi 23 février 2018 [14h-16h30].
- pour recevoir les intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public en Mairie.

Agenda

Fevrier

Vendredi 2 :

- Soirée des bénévoles des Chanteurs de rue, salle des fêtes du Foeil, 20h
- Loto de l'amicale des hospitaliers

Samedi 3 :

- La Fabrique, atelier broderie à la main sur tissu lin, atelier relais 27 Grand'rue, 14h à 16h
- Théâtre avec la Compagnie du Brigadier Quintin, MJC, 20 h 30

Dimanche 4 :

- Théâtre avec la Compagnie du Brigadier Quintin, MJC, 15h
- Bal du Quintin Athlétisme Club
- Concert de l'Heure Musicale à la Chapelle Saint-Yves, guitares et percussions. Répertoire de musiques du monde, à 17h

Vendredi 9 :

- Loto du Festival de la Gastronomie
- Portes ouvertes au Centre Jean XXIII

Samedi 10 :

- La Fabrique, atelier tissage, atelier relais 27 Grand'rue, 14h à 16h
- Portes ouvertes au Centre Jean XXIII

Dimanche 11 :

Vide-greniers de Team Crazy Owl Pink à la MJC, de 8h à 18h

Jeudi 15 :

Conseil municipal

Vendredi 16 & samedi 17 :

Fête récréative de l'école Notre-Dame à la salle des fêtes

Samedi 17 :

- La Fabrique, atelier couture, réalisation d'une bouillotte graines de lin, atelier relais 27 Grand'rue, 14h à 16h
- Portes ouvertes au Lycée Jean Monnet, 9h-16 h 30

Jeudi 22 :

Les jeudis de l'info associative, "Fonction employeur, les obligations des associations", à la Cité de Métiers à Ploufragan, gratuit, de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi 24 :

La Fabrique, atelier tissage, atelier relais 27 Grand'rue, 14h à 16h

Mars

Samedi 3 :

Portes ouvertes et inauguration de la boutique de La Fabrique-Atelier du lin, 10h à 17 h 30

Dimanche 4 :

Bal de la FNACA

Vendredi 9 :

Loto du Vélo Club Quintinais

Dimanche 11 :

- Théâtre avec la Compagnie du Brigadier Quintin, MJC, 15h
- Bal de l'Union Bouliste Quintinaise

Samedi 17

Portes ouvertes à l'école publique, au collège Le Volozen et au Lycée Jean Monnet

Samedi 17 & dimanche 18 :

Salon du livre de Caractère au Château de Quintin. Rencontres, dédicaces, tables rondes ; entrée libre

Hélène Kervran "Promeneur du Net"

Les quatre MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) du département se sont engagées dans le dispositif "Promeneurs du Net" coordonné par l'ADIJ (Association Départementale Information Jeunesse) et soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales. Hélène Kervran, animatrice à la MJC de Quintin y sera la référente. "La mission est d'assurer une veille sur les réseaux sociaux auprès de la jeunesse" explique Hélène. Pour ce faire elle sera en veille et se promènera sur la toile le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 16h à 18h. Sur ces créneaux, elle sera en ligne, présente et disponible pour les jeunes, pour répondre à leurs questions. Elle pourra aussi aller voir sur leurs comptes pour déceler des déviations, le tout restant confidentiel. L'intérêt de cette écoute active c'est aussi d'échanger avec eux pour les orienter vers des partenaires formation et communiquer sur les événements du territoire qui peuvent intéresser les jeunes...

Sur Facebook et Instagram

Actuellement ils sont vingt "Promeneurs du Net" dans le département. L'objectif est de renforcer le maillage. Hélène commencera sa veille vendredi. Si ce sont quatre heures de veille qui ont été fixées pour cette première expérience, "cela peut devenir très chronophage" reconnaît-elle. Aussi des outils vont être mis en place pour évaluer le dispositif qualitativement et quantitativement. Hélène sera présente dans un premier temps sur Facebook avec l'identifiant : Elen Jeunesse Quintin et sur Instagram : jeunesse_mjcquintin.



Bibliothèque



NOUVEAUTÉS ROMANS

Olivier ADAM :

Chanson de la ville silencieuse

Albert DUCLOZ :

Un sourire pour Mathilde

Carole DUPLESSY-ROUSEE :

Le silence d'Amarine

Marie-Bernadette DUPUY :

Le val de l'espoir

Pierre LEMAITRE :

Couleurs de l'incendie

Antonin MALROUX :

Marie des Adrets

Jean d'ORMESSON :

Et moi je vis toujours

Marie de PALET :

Le secret de Miette

Le Valet de pique

Kathleen TESSARO :

La collectionneuse de parfum

Delphine de VIGAN :

Les loyautés

POLICIER

Camilla LACKBERG :

La sorcière

Donna LEON :

Minuit sur le canal San Boldo

ROMANS JEUNESSE

Ransom RIGGS :

Miss Pérégrine et les enfants particuliers t1

Hollow City t2

La bibliothèque des ames t3

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h

Programme du cinéma Le Rochonen



"Momo"

Jeudi 1 > 20 h 30

Samedi 3 > 21h



"Le grand jeu"

Vend. 2 > 21h

Dim. 4 > 20 h 30

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication :

Françoise Guillou

Réalisation : Johan Ruellan

Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise

Tirage : 1 750 exemplaires

Crédit photos : Service communication.

Dépôt légal : février 2018